

Chellesmag'

Mensuel **Gratuit** N°96 Février 2022 www.chelles.fr



DOSSIER

Budget 2022 : Prudence, responsabilité et ambition



Le dispositif d'aide au
permis de conduire
p.10



Juliette Wolf,
une Chelloise aux
Championnats de France
p.23



Blue enseigne de l'année

*Secteur Immobilier
2021-2022*

C'est pour vous que nous travaillons !



NOUS, C'EST CHELLES QU'ON AIME !



GUY HOQUET À CHELLES
ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

Toute une équipe à votre service depuis 2004

15 bis avenue du Maréchal Foch - 77500 CHELLES - **Tél. 01 60 08 99 99**

chellesfoch@guyhoquet.com - guyhoquet-immobilier-chelles.com

Suivez-nous sur Facebook

Éditorial p.5

Dossier

Budget 2022 :
Prudence,
responsabilité et
ambition

Retour
en images

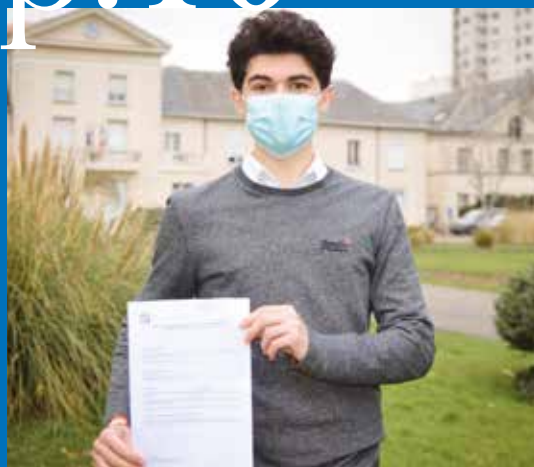
p.6



p.17



p.10



Chelles avance

Le dispositif d'aide
au permis de conduire

p.23



Chelles et vous

Juliette Wolf, une Chelloise
aux Championnats de France

Mairie
pratique p.33

Tribunes p.34

MAIRIE DE CHELLES

Parc du Souvenir-
Émile Fouchar
77 505 Chelles cedex
Tél : 01 64 72 84 84
www.chelles.fr

Directeur de la publication :
Brice Rabaste

Rédaction : Laura Carvalho,
Alizée Chibani, Amaury Genin,
Antoine Legros

Photos : Laura Carvalho, Antoine
Legros, Amaury Genin, Alizée
Chibani

Mise en page : Monique Tran
Conception - Direction artistique :
Invivo Communication -
06 82 12 84 04

Photogravure - impression :
Imprimerie Le Réveil de la
Marne

Diffusion :
Gianluca Abbate
Distribution : ISA +
Tirage : 25 000 exemplaires
Parution mensuelle

Publicité : CMP
06 70 21 07 12
david.pub77@gmail.com

Dépôt légal : 87 ARC 08
Pour joindre Chelles mag' :
01 64 72 84 84
chellesmag@chelles.fr

Les publicités participent au financement de Chelles mag', merci à nos annonceurs, commerçants et professionnels.

Permanences du Maire et de l'équipe municipale

Le Maire, Brice Rabaste, et les élus de l'équipe municipale, organisent des entretiens personnalisés et individuels.



Photographie prise avant la crise sanitaire.

Permanences

En raison du contexte sanitaire, les permanences du Maire et des élus se feront par téléphone.

Prenez rendez-vous par téléphone au

01 64 72 65 71

Budget 2022 : Prudence, responsabilité et ambition



“ Pour la 8^{ème} année consécutive, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition municipaux ”

Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est le résultat de plusieurs années d'efforts qui nous permet à présent de bénéficier d'une situation financière stable et saine. En 2014, alors que notre ville était proche du surendettement, nous avons mis en place un plan d'économies inédit pour ne pas avoir à augmenter les taux d'imposition municipaux et renoncer à certains projets importants pour notre avenir. Avec cette stratégie, nous avons retrouvé des marges de manœuvre pour investir et mis en place de nouveaux services publics adaptés à vos besoins. Cela n'aurait pas été possible sans votre concours et celui des agents municipaux que je tiens à remercier chaleureusement. En complément de la diminution de nos dépenses, nous avons également dû trouver de nouvelles ressources pour compenser la baisse des dotations de l'État. En effet, depuis 2014 nous avons été privés de plus de 20 millions d'euros. Ces précieuses ressources représentent une perte considérable. Aussi, pour continuer de mettre en place le programme que vous avez choisi pour notre Ville, nous avons engagé de nombreuses démarches pour obtenir des subventions. Ces aides financières attribuées par le Conseil régional d'Île-de-France, le

Conseil départemental de Seine-et-Marne ou encore dans le cadre du plan de relance, s'élèvent à plus de 20 millions d'euros depuis 2014. Concrètement, cela nous a permis de financer une grande partie de la construction du nouveau gymnase encore la rénovation des avenues des Sciences et du Général de Gaulle.

Chaque fois que nous pouvons obtenir plus pour vous, nous le faisons avec énergie et détermination. Cette stratégie qui s'avère également efficace, nous la poursuivrons dans les années à venir.

En effet pour la 8^{ème} année consécutive, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition municipaux.

Rigueur, responsabilité et ambition, tels sont les trois axes qui structurent la gestion de notre budget. Bien que notre situation financière soit désormais plus stable, je tiens à vous dire que nous devons rester vigilants, poursuivre nos efforts et conserver nos capacités à faire face aux imprévus. La période incertaine que nous traversons nous l'impose, la confiance que vous m'avez donnée m'y oblige.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Fidèlement

Brice Rabaste,
Votre Maire



LES GAGNANTS DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL EN EXTÉRIEUR DÉSIGNÉS

La Ville de Chelles a organisé le concours des plus belles décorations de Noël en extérieur. Du 29 novembre au 17 décembre, tous les Chellois qui le souhaitent ont pu s'inscrire grâce aux bulletins disponibles dans le Chelles Mag' de décembre ou sur le site www.chelles.fr. Selon la qualité des décorations, la technicité et la place des plantes et espaces verts, le jury a nommé trois gagnants lors de sa visite des maisons des participants. Les trois vainqueurs ont respectivement remporté des bons d'achats de 120, 80 et 60 euros, utilisables auprès de la jardinerie Laplace. Bravo à eux !

DELGRES ET ROSAWAY AUX CUIZINES

Le groupe de Hard Blues, Delgres se produisait sur la scène des Cuizines le 14 janvier dernier. Trio rock, le groupe a interprété de nombreux titres de son deuxième album baptisé 4 Ed Maten qui porte un message fort sur le déracinement. En première partie de leur concert, le groupe RoSaWay avait transporté le public dans une ambiance pop électro, à mi-chemin entre les années 70 et notre époque.

Crédit : Soriya Thach



LA CONFÉRENCE SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION DE VOLTAIRE À CHARLIE HEBDO

L'Université Inter-Âges de Chelles a organisé le jeudi 6 janvier dernier, dans la salle Albert Caillou, une conférence sur la liberté d'expression. Sujet très actuel et souvent débattu dans nos sociétés modernes, la liberté d'expression fait aujourd'hui partie des droits fondamentaux inhérents à la Démocratie. Réalisée en présentiel, le sujet a occasionné de nombreuses discussions entre les participants.

LA PHOTO INSTAGRAM DU MOIS

Restez connectés à l'actualité de votre ville en vous abonnant au compte Instagram @VilledeChelles. Découvrez la Ville de Chelles autrement grâce à des photos du patrimoine, de paysages, d'activités et d'événements municipaux. N'hésitez pas à partager vos instantanés de vie chelloise avec le hashtag #VilledeChelles ! Les plus beaux clichés seront régulièrement publiés sur cette page et sur notre compte. Ce mois-ci, retrouvez une photo du village de Noël, Place Cala, avec son carrousel lumineux. Merci à Daniel Osso pour cette belle photo !

Instagram : @VilledeChelles



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Les traditionnels colis de Noël des séniors ont été distribués le samedi 18 décembre dernier dans différents espaces de la Ville. En présence de Brice Rabaste, Maire de Chelles et de certains élus, les coffrets dégustations ont été remis à nos aînés Chellois. Comportant plusieurs mets de qualité et des produits locaux, ces paniers sont l'occasion de compléter les tables de Noël et de se régaler lors des fêtes de fin d'année.



LA CÉLÉBRATION DE NOCES DE DIAMANT DE MICHEL ET LUCETTE LABREUIL

Le samedi 8 janvier 2022 à 11h20, Michel et Lucette Labreuil ont célébré leurs noces de diamant. Respectivement nés à Paris et Arras, le couple s'est rencontré à l'anniversaire d'une amie commune. C'est le 30 décembre 1961 que Michel et Lucette Labreuil se marient à Courbevoie, il y a maintenant 60 ans. Arrivés à Chelles en mai 1998, les époux Labreuil se sont impliqués dans la vie associative de la Ville. Félicitations à eux !

LES GERMAINES FÊTENT NOËL À LA GALERIE EPHÉMÈRE

L'association Germaine et ses copines, composée de plusieurs artisans d'art, a exposé ses créations à la Galerie Ephémère de Chelles. Après le vernissage qui s'est déroulé le jeudi 16 décembre à 18h, les Chellois ont pu venir admirer les créations des exposants jusqu'au 9 janvier. Bijoux, design floral, encadrement, couture ou encore maroquinerie, de nombreux savoir-faire étaient présents.



40 ANS DE CARRIÈRE POUR MARIE-CLAUDE PIETRAGALLA AU THÉÂTRE DE CHELLES

Le Théâtre de Chelles a eu l'honneur d'accueillir le spectacle de Marie-Claude Pietragalla, danseuse étoile de renom de l'Opéra de Paris. La danseuse a offert aux spectateurs un seul en scène époustouflant retraçant son parcours personnel et le récit de son métier. Devant une foule conquise par le mélange entre la danse et le dispositif vidéo mis en place, Marie-Claude Pietragalla a enchanté le public du Théâtre de Chelles.

Photo : @Théâtre de Chelles.



LE PETIT BACCALAURÉAT DES SÉNIORS

La Direction Avenir des Séniors et du Lien Intergénérationnel (DASLI) organise chaque mois des animations à destination des seniors chellois. Le jeudi 6 janvier 2022, un petit baccalauréat a ainsi été organisé à la Résidence Henri Trinquand. Dans le respect des consignes sanitaires, les seniors ont joué le jeu et ont pu passer une agréable après-midi intellectuelle et ludique.

LE DÉMÉNAGEMENT DU CENTRE DE VACCINATION

Auparavant localisé au Centre culturel de Chelles, le centre de vaccination a déménagé en fin d'année dernière dans les locaux de l'ancien Conforama au 115 avenue du Gendarme Castermant. Spacieux et situé en périphérie de la Ville, le bâtiment est accessible pour les automobilistes et est desservi par les transports en commun de la ville. De nombreux Chellois ont afflué dans le nouveau centre pour se faire vacciner.



Jeunesse

L'aide au permis de conduire contre bénévolat

Depuis 2018, la Ville de Chelles propose aux jeunes Chellois âgés de 18 à 25 ans de les aider à financer leur permis de conduire, en contrepartie de leur engagement bénévole. Rencontre avec un jeune Chellois qui bénéficie du dispositif « permis de conduire contre bénévolat ».



Yann François, bénéficiaire de l'aide au permis de conduire.

Yann François, chellois depuis toujours et étudiant en 3^{ème} année de Sciences sociales à Sciences Po, fait partie des jeunes Chellois engagés comme bénévoles au sein de notre Ville afin de bénéficier d'une aide pour financer son permis de conduire. C'est grâce à un stage effectué au sein de la mairie que Yann a eu connaissance de cette action d'aide au permis : « *J'ai entendu parler de ce dispositif lors d'un stage que j'ai effectué à la mairie, j'ai trouvé que c'était une bonne initiative alors je me suis inscrit* ». précise-t-il. Pour effectuer ses différentes missions, il a choisi d'apporter son aide au centre de vaccination. « *Ma première mission a eu lieu au centre de vaccination, en juin dernier, il s'agissait de gérer la file d'attente, d'accueillir les Chellois, de pointer les rendez-vous, d'orienter les personnes et de veiller au bon fonctionnement de*

“ J'ai entendu parler de ce dispositif lors d'un stage que j'ai effectué à la mairie, j'ai trouvé que c'était une bonne initiative alors je me suis inscrit ”

l'accueil. J'ai aussi édité les attestations de vaccination. En fait j'ai vraiment tout fait et tout vu du parcours de quelqu'un qui vient se faire vacciner ». En tout, il a effectué 107 heures de bénévolat. Yann garde un très bon souvenir de cette première expérience et n'en tire que du positif « Pour moi, cette mission m'a permis de découvrir plein de choses et de m'impliquer dans ma ville. Cela m'a apporté des compétences supplémentaires pour mon CV et m'a fait rencontrer de nouvelles personnes ».

Vous êtes intéressé par l'aide au permis de conduire ?

Retrouvez toutes les informations et les conditions pour candidater sur : www.chelles.fr

Sport

Les gymnases remis à neuf pour la nouvelle année !

La vie sportive et associative est essentielle au dynamisme de Chelles qui dispose de nombreux équipements sportifs : gymnases, stades, halle tennistique, minigolf, piscine, ainsi qu'un skatepark de renommée internationale.



Afin de permettre aux Chellois de pratiquer leurs activités sportives dans les meilleures conditions possibles des travaux sont réalisés tout au long de l'année pour entretenir et rénover les infrastructures. Depuis plusieurs années un vaste projet de rénovation énergétique a été entrepris dans nos gymnases. Les toitures des gymnases ont été refaites (gymnase Robert Busnel, Maurice Baquet et Julien Marquay). Les lampes énergivores ont été remplacées dans la plupart des gymnases par des leds qui consomment beaucoup moins d'énergie. Des travaux de huisseries sur les portes et les fenêtres ont également été effectués afin d'améliorer l'isolation. En février 2022,

dans la poursuite de ce projet, c'est l'un des plus importants gymnases de la ville qui va être complètement réhabilité : le gymnase de la Noue Brossard. Des travaux d'isolation vont être entrepris, la toiture sera remplacée, la capacité des salles va être augmentée et les vestiaires seront rénovés. Les quatre salles vont être réaménagées et les entrées et sorties seront déplacées afin de permettre un agrandissement des espaces dédiés au sport. Ces travaux, financés à 76% par l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Régional d'Île-

de-France, vont permettre de réaliser 30 à 40% d'économies d'énergie. La durée des travaux est estimée à un an. Pour assurer la continuité des pratiques sportives, l'équipe municipale a voulu que différentes salles et gymnases de remplacement soient proposés aux associations sportives. Enfin, les travaux de construction du 9^{ème} gymnase se poursuivent à proximité du futur collège Simone Veil. Ce gymnase pourra accueillir jusqu'à 405 spectateurs sur 2 400 m². Le futur nom du gymnase sera choisi par le Conseil Municipal d'Enfants.

TRAVAUX

La rénovation de la salle Albert Caillou



L'équipe municipale reste très attentive à l'entretien des différentes salles mises à la disposition des associations de la Ville. Véritables espaces de partage et de culture, elles nécessitent des travaux fréquents permettant ainsi d'accueillir les Chellois dans de bonnes conditions.

Situé 21, avenue Albert Caillou, la salle qui porte le même nom a été rénovée récemment. Les services techniques de

la Ville de Chelles ont en effet procédé au démontage des 186 sièges de la salle. Une opération nécessaire pour améliorer le confort des spectateurs durant les différentes représentations que la salle accueille. 186 autres sièges ont été installés en lieu et place des précédents permettant de redonner du cachet à cette salle très appréciée par les associations Chelloises. Le passage en LED est également en cours au niveau de l'éclairage.

CHELLES SURDITÉ

Audioprothésistes diplômés pour adultes, enfants et nourrissons.

**SAVOIR-FAIRE, EXPÉRIENCE, SÉRIEUX : UNE ÉQUIPE DE SIX AUDIOPROTHÉSISTES
DIPLOMÉS, EXPERTE EN AUDITION, ACOUPHÈNES ET HYPERACOUSIE.**



VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE PRISE EN CHARGE TOTALE 100% SANTÉ



**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
PELTIER**

29, AVENUE DU MARÉCHAL FOCH - 77500 CHELLES - 01 64 21 29 75

chelles-surdite.com - chelles.surdite@gmail.com



Ouvrez vos horizons



Vente aux
**Particuliers
et Professionnels**

77500 CHELLES
Tél. : 01 64 21 80 40

Agence Île-de-France
ZAC des Tuileries
26, rue de l'Ormeteau

Siège social et Showroom
Diemeringen
Tél. : 03 88 00 45 45

Agence Strasbourg
Tél. : 03 90 22 71 10

Agence PACA
Tél. : 04 92 19 44 44

contact@bieber-pvc.com

Fenêtres • Portes d'entrée • Volets roulants • Volets battants
Portes de garage • Brise-soleil • Stores & Moustiquaires

www.bieber-pvc.com



Médiathèques

Des ateliers autour de la lecture

La médiathèque Jean-Pierre Vernant de Chelles met en place de nombreux partenariats avec les écoles de notre Ville. C'est lors de deux ateliers destinés aux élèves de CM1 et CM2 et des classes de 3^{ème} et 2^{nde} que les jeunes Chellois redécouvriront le plaisir de la lecture et de l'écriture.



La médiathèque Jean-Pierre Vernant.

Les écoles Jean-Baptiste Delambre et Pierre et Marie Curie participent cette année à la 10^{ème} édition des « *Petits champions de la lecture* ». Ce programme de l'Éducation nationale dont notre Théâtre est partenaire, a pour objectif de transmettre le goût de la lecture à nos enfants. Chaque élève doit sélectionner un livre et en lire un extrait à haute voix devant un jury. À l'issue d'une première audition, le petit champion de chaque classe est élu et participe à la finale

départementale. Le jury désigne ensuite les candidats qui pourront accéder à la finale régionale. Enfin, les élèves sélectionnés par le jury participeront à la finale nationale qui aura lieu à la Comédie-Française (Paris), au mois de juin. Avec le deuxième projet « *Celles qui ont dit non* », les élèves partiront à la découverte de personnages féminins historiques et s'interrogeront sur la notion d'engagement. Des classes de 3^{ème} des collèges Gasnier-Guy,

de l'Europe et Camille Corot ainsi que de 2^{nde} du Lycée Jehan de Chelles y participeront. Tout au long de l'année, des conférences et des ateliers d'écriture seront organisés autour de ce thème. Fin juin, un recueil sera édité avec la contribution de toutes les classes inscrites au projet.

Plus d'informations sur :
lespetitschampionsdelalecture.fr
et sur ceuxquiontditnon.fr

SÉCURITÉ

Les bornes d'appel d'urgence



La sécurité des Chellois dans l'espace public est au cœur des priorités de l'équipe municipale. En ce sens, trois bornes d'appel d'urgence ont été installées dans différents quartiers de la ville en septembre 2021 : Avenue Gambetta devant le parc, devant la gare SNCF et devant la crèche Françoise Dolto, Avenue des Sciences.

Ces bornes permettent aux Chellois d'entrer directement en contact avec la Police municipale pour signaler toute situation problématique, trouble à l'ordre public ou encore en cas de malaise ou d'accident. Il suffit d'appuyer sur le bouton présent sur le boîtier. L'appel est

alors instantanément transmis au centre de supervision urbain. Un agent entre en contact audio et vidéo avec l'administré afin d'échanger avec lui et d'avoir une visibilité sur les lieux. Les caméras de vidéo-protection se déclenchent alors simultanément à l'appel et s'orientent vers la borne où le secteur où l'incident s'est produit.

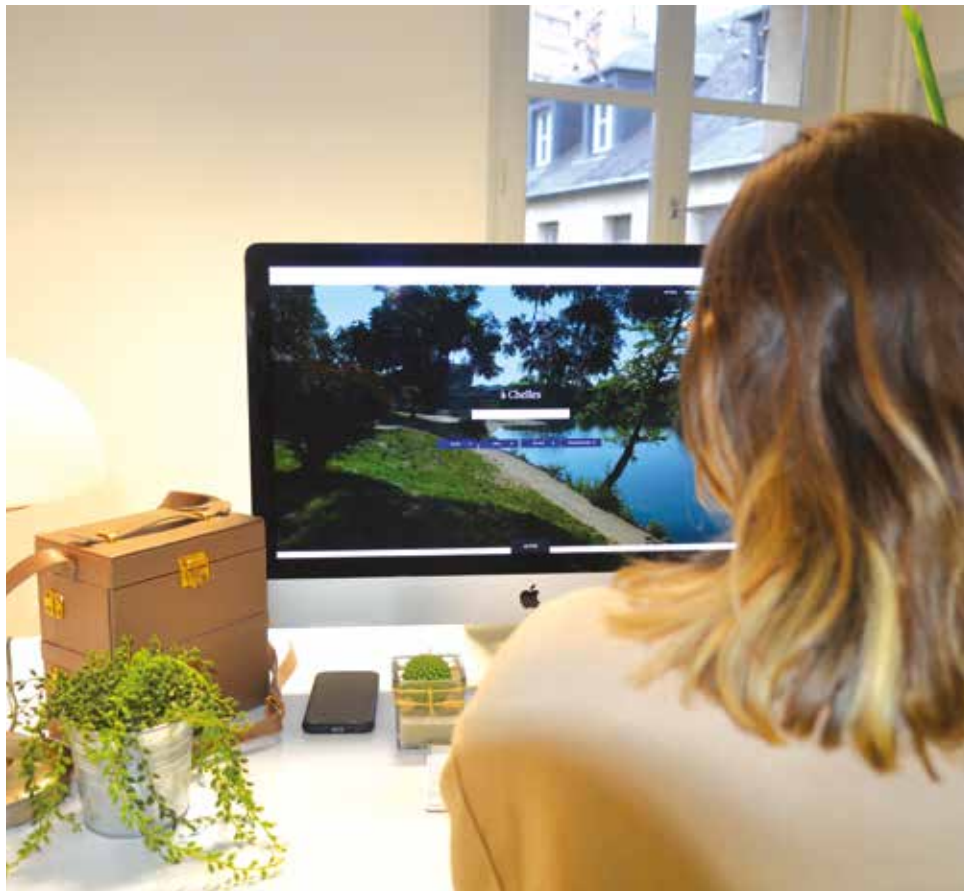
Ces bornes ont été installées dans des lieux stratégiques et sont accompagnées de panneaux explicatifs permettant de faciliter leur utilisation.

L'utilisation abusive d'un système d'alerte dans le but de provoquer une intervention des secours est passible des peines prévues à l'article 322-14 du Code Pénal.

Dématérialisation

Le site internet fait peau neuve

Pionnière en matière de dématérialisation, la Ville de Chelles a lancé son nouveau site internet au mois de janvier 2022. Plus ergonomique et plus pratique d'utilisation, le site a également adopté une nouvelle interface.



Le nouveau site de la Ville.

Vous hésitez avec les démarches en ligne ? N'hésitez plus. Le nouveau site de la Ville de Chelles a été considérablement amélioré. Ce projet, fruit d'un travail d'un an de la part des équipes municipales, a vu le jour pour permettre à tous les Chellois d'accéder facilement à un espace dématérialisé.

Plus pratique dans son utilisation et plus clair dans son interface, le nouveau site internet de la Ville s'adresse à tous les Chellois. Entièrement sécurisé, le site internet contient plus de 80 démarches en ligne sur l'espace « MonEspaceChellois.fr ». Elles concernent de nombreux domaines comme les rendez-vous pour les cartes nationales d'identité et passeports, les réservations en centres de loisirs et les stages sportifs et culturels. Ces différentes demandes sont désormais facilitées pour que tous les Chellois puissent faire leurs demandes sans se déplacer. Ces démarches en ligne sont constamment réactualisées et ce tout au long de l'année. Sur ce nouveau site, les

“Plus pratique dans son utilisation et plus clair dans son interface, le nouveau site internet de la Ville s'adresse à tous les Chellois”

Chellois pourront également retrouver plus facilement toutes les actualités et toutes les publications de notre Ville. Une application Ville de Chelles est également disponible en téléchargement sur Android et Apple. Un nouvel accès supplémentaire sur smartphones et tablettes pour faire ses démarches et consulter l'actualité de la Ville à tout moment de la journée. La Ville de Chelles est également présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram où tous les Chellois pourront retrouver les nouveaux, événements et différentes actualités en lien avec la Ville. Il semble important de rappeler que l'accueil physique des Chellois reste possible au sein de l'Hôtel de Ville aux horaires d'ouvertures habituelles.

Jeunesse

Les activités enfance jeunesse

Les vacances d'hiver approchent à grands pas : l'occasion pour nos enfants de profiter des multiples activités proposées du samedi 19 février au lundi 7 mars 2022 (sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires). Réservation et paiement en ligne ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville du 1^{er} février au 12 février.

LES STAGES SPORTIFS (6/10 ANS)

**Du 21 au 25/02/2022
et du 28/02 au 04/03**

Nos enfants pourront au cours de ces stages découvrir la pratique de nouvelles disciplines olympiques telles que le skateboard ou l'escalade. Des activités autour du football seront également organisées. L'après-midi, ils pourront s'exercer à différentes activités acrobatiques ou à des sports plus traditionnels comme le badminton, le handball ou le basket-ball.

LES STAGES DÉCOUVERTE JEUNESSE (11/17 ANS)

**Du 21 au 25/02/2022
et du 28/02 au 04/03**

Les jeunes Chellois auront le choix entre différents stages : pour les sportifs, un stage de skate est proposé, pour les petits stratèges, un stage « jeux et stratégies » avec une initiation autour du codage pour qu'ils puissent apprendre à créer un jeu vidéo.



Activités sportives au gymnase Baquet.

LES STAGES ARTISTIQUES (5-14 ANS) : ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS PLASTIQUES

**Du 23 au 25/02/2022
et du 28 au 02/03/2022**

Nos enfants pourront également profiter d'ateliers culturels et ainsi s'initier au dessin, à l'aquarelle, ou encore à de nouvelles techniques inédites comme la rayographie qui est une écriture de lumières. Bien d'autres activités culturelles sont également proposées au cours de ces stages pour tous les jeunes artistes en herbes.

« OXFORD IN CHELLES » (COLLÉGIENS ET LYCÉENS)

**Du 21/02/2022
au 25/02/2022**

Une semaine d'immersion en Anglais se tiendra à l'école du Mont-Chalâts pour nos apprentis bilingues. Afin de permettre aux enfants de pratiquer l'anglais, tout en s'amusant, des activités artistiques telles que le théâtre, le chant, le cinéma ainsi que des activités sportives sont proposées dans la langue de Shakespeare.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
EMBL BIANCHI LUIGI
 DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1962

RGE
QUALIBAT

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
CARRELAGE - COUVERTURE
CHARPENTE - PEINTURE
RÉNOVATION - ISOLATION

90, avenue du Général de Gaulle
 77500 CHELLES
 Tél. : 01 60 20 94 56
 E-mail: embl.chelles@gmail.com



ABCD
 Services à domicile

SI
 SERVICES à la personne
 50% de réduction d'impôts

A votre service depuis 2008

Ménage, entretien de la maison
Tous travaux, bricolage
Assistance informatique

7, rue René Levasseur - 77500 CHELLES
 Tél. : 01 70 00 88 78 - Port. : 06 15 46 64 19
 contact@abcd-sad.fr



M.D.R.

Maçonnerie Décoration Rénovation

Maçonnerie Générale
Assainissement
Isolation intérieure et extérieure



Avant



Après

m.d.r.sarl@wanadoo.fr / 01 64 21 01 47 / www.mdr-chelles.fr



Dossier

Budget 2022 : Prudence, responsabilité et ambition

Brice Rabaste, Maire de Chelles, et son équipe ont fait, depuis plusieurs années, le choix de l'effort, de la responsabilité et de la rigueur en matière de gestion budgétaire. Retrouver un équilibre pour répondre aux besoins des Chellois et préparer notre avenir est au cœur de la démarche initiée. S'ajoute à cet impératif un autre engagement tout aussi important en cette période de crise : celui de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux.



L'avenue de Claye.

UNE GESTION BUDGÉTAIRE RIGOREUSE ET AMBITIEUSE

En 2014, alors que notre Ville entraît dans la spirale du surendettement, la nouvelle équipe municipale a décidé de mettre en place un plan d'économie inédit. Sans cette baisse des dépenses, et surtout sans les efforts de nos agents municipaux et des Chellois, nous nous serions retrouvés dans une situation insoutenable. Comme il s'y est engagé, Brice Rabaste, Maire de Chelles n'a pas cédé à la facilité qui consiste à faire peser sur les épaules des Chellois, la hausse des dépenses et la baisse des recettes. Aussi, après des années d'efforts, Chelles retrouve une situation financière stable. Cette stabilité permet non seulement de réaliser les investissements dont les Chellois ont besoin tout en maintenant les taux d'impositions municipaux sans aucune augmentation depuis la 8ème

“Après des
années d'efforts,
Chelles retrouve
une situation
financière stable ”

année consécutive. Autre vertu de cette gestion responsable et sérieuse, les organismes de prêts acceptent à nouveau de prêter à la Ville, appliquent désormais des taux réduits et ont revu

POURQUOI VOTRE TAXE FONCIÈRE OU VOTRE TAXE D'HABITATION AUGMENTENT ALORS QUE LES TAUX MUNICIPAUX N'AUGMENTENT PAS ?

Si vos impôts fonciers ou la taxe d'habitation augmentent malgré tout, il s'agit de la revalorisation de la base d'imposition, un chiffre qui n'est pas décidé par la commune mais par l'État. Il est calculé chaque année, en fonction de l'inflation.



Le nouveau gymnase.

les anciens taux appliqués dans le cadre des négociations qui ont été menées. Notre dette est donc à la fois réduite mais aussi moins chère et plus saine, sans plus aucun emprunt risqué.

UNE BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les dotations de l'Etat ont également chuté, impactant le budget de notre Ville et nos marges de manœuvre. Chelles a ainsi vu plus de 20 millions d'euros de dotations grevé son budget depuis 2014. Sans augmenter les taux d'imposition, des économies équivalentes ont été réalisées afin de sauvegarder l'épargne de la Ville. L'équipe municipale a également décidé d'engager toutes les démarches nécessaires pour obtenir plus de subventions. Près de 20 millions d'euros de subventions ont ainsi été versées à la Ville dont 12 millions entre 2020 et 2021. Une somme importante,

“En 2014,
le montant total
des investissements
était d'un peu
moins de 7
millions d'euros.
En 2020,
il dépassait les
10 millions
d'euros ”

gérée de manière rigoureuse et qui contribue à la bonne santé financière de la Ville. Ces ressources supplémentaires ont également permis de maîtriser notre dette qui a largement baissé passant de 74,3 en 2014 à 57,9 millions d'euros en 2021. La Ville de Chelles a ainsi économisé près de 20 millions d'euros en huit ans.

DES INVESTISSEMENTS UTILES POUR CHACUN

En 2014, le montant total des investissements était d'un peu moins de 7 millions d'euros. En 2020, il dépassait les 10 millions d'euros. Cette hausse caractérisée, qui bénéficie à tous les Chellois, témoigne de la gestion rigoureuse des deniers publics tout en priorisant les besoins des Chellois autour des priorités qu'ils partagent avec l'équipe municipale. L'éducation de nos enfants en fait partie. Investir



Les futures halles commerçantes.

pour leur offrir de meilleures conditions pour que chacun d'entre eux trouve le chemin de la réussite est un axe de travail majeur. La protection du cadre de vie est aussi une thématique prioritaire pour Brice Rabaste, Maire de Chelles, et ses équipes. Il s'agit notamment, d'entretenir nos espaces publics, de renforcer la place de la nature en ville, de rénover nos routes ou encore de favoriser l'installation de commerçants et de professionnels de santé. Enfin, autre thème important sur lequel les élus sont particulièrement mobilisés : la sécurité. Chelles doit rester une ville où il fait bon vivre et où chacun peut vivre sereinement. Ainsi, l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection, la création de centre de loisirs, la réfection estivale des écoles, la réhabilitation des avenues du Général De Gaulle et des Sciences sont des actions concrètes qui découlent des

“Près de 20 millions d'euros de subventions ont ainsi été versées à la Ville dont 12 millions entre 2020 et 2021”

priorités fixées. Tout cela n'aurait pas été possible sans une gestion sérieuse et appliquée du budget communal depuis 2014.

OBTENIR PLUS DE SUBVENTIONS POUR NOTRE VILLE

Les demandes de subventions sont aussi ce qui a permis à la Ville de Chelles d'investir autant pour les Chellois. Ces subventions ont permis de réaliser les investissements utiles pour préparer l'avenir de Chelles qui devraient s'accroître pour la période 2021-2026. Ainsi, 3,6 millions d'euros ont été acquis dans le cadre de l'aménagement du quartier Castermant, 3 autres millions d'euros pour la création du gymnase de la Noue Brossard et 1,1 million pour la réhabilitation de l'avenue du Général De Gaulle et de l'avenue des Sciences. Les 12 millions d'euros de subventions obtenues entre 2020 et 2021,



Le nouveau centre de vaccination de Chelles.

accompagnés d'une gestion rigoureuse des deniers publics, ont permis ces investissements structurants. Dans ce registre, l'aménagement du futur Musée Bonno et la création de pistes cyclables ont fait l'objet d'une subvention de 2,1 millions d'euros de la part du Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Enfin, la rénovation énergétique de l'équipement sportif et associatif rue de Louvois a également été rendue possible grâce à l'obtention d'une subvention de 1,45 million d'euros.

DES MARGES DE MANŒUVRE DANS LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La protection et la santé des Chellois fait également partie des priorités de la Ville. Grâce aux efforts financiers réalisés depuis 2014, la Ville de Chelles a pu affronter au mieux la crise sanitaire et les dépenses qui en ont découlé. L'ouverture et le maintien du centre

de dépistage et de vaccination en est l'exemple le plus flagrant. En 2021, près de 200 000 doses de vaccins ont été administrées au sein de ce même centre de vaccination. Les nombreux agents présents sur place continuent leurs efforts sans relâche. La mise en place de détecteurs de CO2 dans les classes des écoles chelloises a également été réalisée dès l'été 2021 grâce à ces efforts. La fabrication et la distribution de masques à tous les Chellois a également été faite dès le mois d'avril 2020 prouvant la réactivité de notre collectivité lors de cette crise. Cette capacité d'adaptation face à l'imprévu démontre que la gestion budgétaire de la Ville de Chelles a été sérieuse et que celle-ci doit continuer en ce sens. Une réactivité qui a été rendue possible par des finances saines tout autant que grâce à l'implication de nos agents municipaux.



2 QUESTIONS À :

Guillaume Ségala,
Adjoint au Maire,
délégué aux finances
et à la performance
publique

Quelles mesures ont été mises en place pour continuer les efforts faits depuis 2014 ?

Nous avons redoublé d'efforts depuis 2014 afin que Chelles sorte de la spirale du surendettement. Avec ce plan d'économies, nous avons pu continuer nos investissements pour améliorer la qualité de vie des Chellois en privilégiant les demandes de subventions aux emprunts. Notre dette continue de baisser et nos finances sont équilibrées. Nos efforts financiers ont porté leurs fruits et tout cela sans augmenter les taux d'imposition, en réduisant la dette et en augmentant nos investissements.

Quelles sont les perspectives financières à venir ?

Chaque euro dépensé doit être utile aux Chellois et nous devons continuer de respecter les engagements pris. Pour ce faire, nous gardons au quotidien une gestion rigoureuse de notre budget. Cela passe bien sûr par une baisse des dépenses mais aussi par des renégociations de taux de prêts ainsi que des démarches systématiques pour obtenir plus de subventions. Nous devons continuer nos efforts, améliorer les services publics du quotidien et préparer notre avenir.

Résidences services seniors de la Seine-et-Marne

Le cadre idéal pour vivre bien entouré et rassuré

Situées à proximité de nombreux commerces et transports, les résidences services seniors Domitys de Serris*, Melun et Combs-la-Ville offrent un cadre propice au bien-être quotidien.

Pour vous donner un aperçu de la qualité de vie de leurs locataires, nous sommes allés à la rencontre de Maryse dans son appartement Domitys.



Chez elle, Maryse reçoit régulièrement ses proches, notamment sa petite-fille avec laquelle elle partage son goût pour la cuisine. Photoreportage réalisé début 2020.

Ancienne institutrice, Maryse n'a jamais cessé d'être active. À l'heure de la retraite, elle a décidé de se consacrer pleinement à ses passions : la peinture et la sculpture. Et il y a deux ans, pour rompre l'isolement de son ancien appartement et ainsi «sécuriser [sa] vie et libérer [ses] enfants», Maryse a pris la décision d'emménager dans une résidence Domitys.

«Me savoir bien entourée, c'est rassurant.»

C'est en cherchant une solution de logement correspondant à ses moyens que Maryse a opté pour Domitys. Après une étude personnalisée, elle a choisi un T2, avec chambre, séjour et cuisine. Outre son appartement, le loyer de Maryse lui donne accès aux espaces de convivialité (restaurant, salon, bar, atelier, piscine), ainsi qu'à de nombreux services et activités. Autant d'avantages pour une vie plus sereine, au sein d'une résidence sécurisée,

avec la présence 24h/24 d'une équipe formée, bienveillante et disponible.

«Je suis venue passer une semaine et je m'y suis trouvée bien !»

Avant de prendre sa décision, Maryse a profité d'un séjour de courte durée pour découvrir sa résidence et son futur appartement. Elle a même pu conserver toutes ses habitudes, ses loisirs, son médecin, ses amis...

Venez visiter et profiter vous aussi de la qualité de vie qu'offrent les 140 résidences Domitys.

Tout est mis en place pour vous recevoir dans le respect des mesures sanitaires.



SERRIS* 01 88 58 00 00

COMBS-LA-VILLE** 01 88 97 00 00

MELUN** 01 88 37 00 00

** Ouvertes 7j/7 de 8h à 20h

domitys.fr

* Ouverture prochaine. - Domitys SAS au capital de 2 000 000 € - RCS Paris B 488 701 434. - Document et images (© Camille Malissen) non contractuels. - antithese-pub.com - 12/21



CHELLES

7bis - 9 avenue de Sylvie

Lundi - Samedi : 8h30 - 20h / Dimanche : 9h - 12h

Année 2020 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622 - Imprimé en U.E.

Portrait

Juliette Wolf, une Chelloise aux Championnats de France

Licenciée et entraîneuse à l'Amicale Gymnique Chelloise, Juliette Wolf est une passionnée de danse et de gymnastique. Classée 5^e lors des Championnats régionaux du 12 décembre dernier, la sportive de 23 ans s'est qualifiée pour les Championnats de France de Gymnastique Rythmique qui ont eu lieu le 22 et 23 janvier dernier à Boulogne-sur-Mer.



© crédit photo Laureline Couté - Juliette Wolf.

« J'ai commencé la danse classique toute petite et j'en ai fait pendant 7 ans, j'adorais mais j'avais besoin de challenge pour nourrir mon esprit de compétition. Une amie m'a dit qu'elle faisait de la gymnastique rythmique, j'ai essayé, j'ai adoré et j'en ai fait mon sport » commence Juliette Wolf. Tombée dans la danse et la gymnastique toute petite, c'est tout naturellement que la discipline nommée GR, une discipline proche de la danse classique et de la gymnastique, l'a convaincue. À l'aide de différents engins tels que le cerceau, le ruban, les massues, le ballon ou encore la corde, les sportifs doivent réaliser un enchaînement noté par un jury en compétition selon des critères chorégraphiques, d'adresse et de degré de difficulté. Juliette Wolf avait pourtant peu d'espoir concernant les Championnats régionaux : « Je me suis blessée aux épaules et aux orteils plusieurs fois et le Covid est passé par là. J'ai eu un entraînement très perturbé pendant 2 ans donc je n'y croyais pas trop. Mais avec mon entraîneuse on a décidé de tout miser sur la note d'exécution et d'opter

“Une amie m'a dit qu'elle faisait de la gymnastique rythmique, j'ai essayé, j'ai adoré et j'en ai fait mon sport”

pour une note de difficulté un peu plus basse. C'est ce qui m'a permis de prendre cette 5^e place car j'ai eu la meilleure note d'exécution de la compétition » raconte Juliette Wolf, plutôt émue lorsque

son nom a résonné dans l'enceinte du gymnase. « Je n'y croyais pas, j'ai mis un moment à réaliser ».

CHAMPIONNATS DE FRANCE ET UNE IMPLICATION DANS SON CLUB

Aucune gymnaste chelloise n'avait atteint ce stade en individuel depuis 1996. Juliette visait au minimum le top 12, stade qu'elle avait atteint aux Championnats de France par équipes. La sportive n'aura cependant pas le temps de se reposer beaucoup. Impliquée dans la vie de son club, elle entraîne également plusieurs filles de l'AGC : « Ça me paraît aussi important de transmettre le savoir aux jeunes filles et aux jeunes garçons. J'entraîne notamment une équipe et un duo. Nous aimerions avoir plus de créneaux d'entraînement. J'ai affronté des filles qui ont 10 ou 15 heures d'entraînement par semaine alors que je n'en fais que 3 » explique Juliette Wolf. Avec 7 équipes engagées en compétition et une gymnaste aux Championnats de France, l'AGC a de beaux jours devant elle.

Environnement

Sietrem Waster, une plateforme participative et écologique

Nouveau module de dons d'objets mais pas que, Sietrem Waster a été lancé au mois de décembre. Comme objectif principal : lutter contre le gaspillage et l'accumulation des déchets.

DONNER VOS OBJETS

Sietrem Waster, lancé en décembre dernier par le Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM) est un outil simple d'utilisation qui vous permet, en quelques clics, de donner une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus. Après la publication de votre annonce, celle-ci pourra être consultée par les autres utilisateurs et votre objet trouvera ainsi son nouveau propriétaire. Vous pourrez bien évidemment consulter toutes les annonces de dons



en ligne et en profiter. Comme pour tout don, la gratuité est la règle.

SE DÉBARRASSER DE SES ENCOMBRANTS

En complément des annonces de dons disponibles, il est désormais possible de créer une annonce pour se débarrasser de certains encombrants faute parfois de temps ou pour plus de facilité. Dans le même principe, toute personne inscrite

peut publier son annonce en précisant le type d'encombrants, le nombre et ajouter des photos. Une autre personne inscrite sur le site pourra donc se porter volontaire pour débarrasser les encombrants moyennant rétribution monétaire. Cette dernière devra cependant respecter les critères pour pouvoir accéder au site du SIETREM. Là encore, toute personne peut déposer une annonce ou répondre à une annonce vue sur le site.

UNE PROCÉDURE SIMPLE

Sietrem Waster est également disponible par le biais d'une application sur smartphones et tablettes. Pour accéder au site il suffit de créer un compte. Quelques informations d'usage seront demandées et un mot de passe devra être créé. Toute personne a ainsi la possibilité de publier son annonce en fonction de ses besoins. Participative et écologique, il s'agit d'une initiative forte pour limiter les déchets.

Pour vous inscrire : <https://sietrem.waster.fr/> ou Sietrem Waster sur Android ou Apple.

SANTÉ

Le centre de vaccination plus que jamais actif



La Ville, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et l'Agence Régionale de Santé, a ouvert un centre de vaccination en janvier 2021. Auparavant situé au Centre Culturel, ce dernier a été déplacé en novembre dans les locaux de l'ancien Conforama rue du Gendarme Castermant.

Le samedi 20 novembre 2021, le centre de vaccination de Chelles a été réaménagé dans l'ancien local du magasin Conforama, au 115 avenue du Gendarme Castermant. Un déplacement nécessaire pour permettre au Centre Culturel d'accueillir à nouveau certains événements. Les deux salons pour l'emploi ont donc pu avoir lieu tout comme le Téléthon qui a permis de récolter des fonds en faveur des personnes souffrant de maladies comme la myopathie. Le déménagement du centre de vaccination de Chelles était également nécessaire pour permettre aux soignants et aux patients d'être accueillis dans un espace adapté à leurs besoins. Accessible à pied ou en

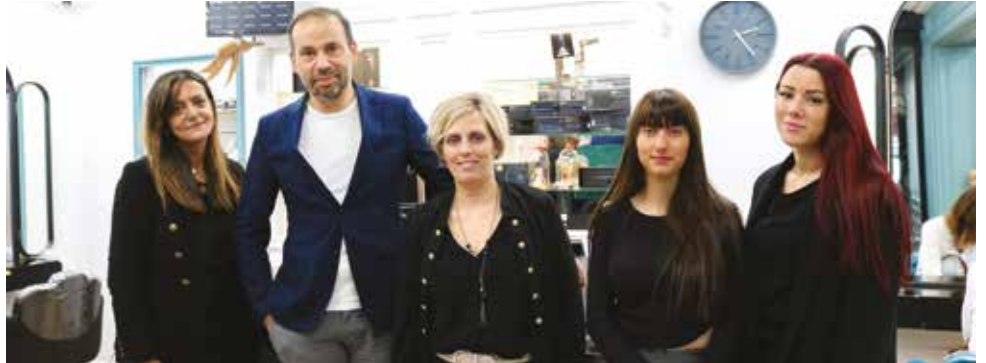
bus, ce centre de vaccination reste un des nombreux services publics mis en place par la Ville dans le cadre de la crise sanitaire. La prise de rendez-vous pour la vaccination est obligatoire et largement conseillée pour un dépistage.

Depuis son ouverture le 18 janvier dernier, près de 200 000 doses de vaccins ont été administrées. Actuellement, 25 agents, infirmiers et infirmières et médecins vous accueillent pour un dépistage ou une vaccination. Rendez-vous le site www.doctolib.fr ou par téléphone au 01 64 72 85 35. Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire vacciner du lundi au vendredi, le matin de 9h à 12h30 et l'après-midi de 14 à 17h.

Commerces

Franck Provost s'installe à Chelles

C'est un nouveau coiffeur qui s'est installé au 15 avenue de la Résistance. Cathy et Hassen Ben Alaya ont repris cette affaire afin d'ouvrir ce salon estampillé Franck Provost. La franchise fait ainsi son retour à Chelles.



L'équipe du nouveau salon Franck Provost.

C'est le 9 novembre dernier que le salon de coiffure a officiellement ouvert ses portes. Hassen et Cathy Ben Alaya, les gérants, n'en sont pas à leur premier salon de coiffure et promettent aux clients de passer un bon moment : « Nous avons réalisé ce salon avec un nouveau concept d'aménagement à l'intérieur, la décoration est simple, épurée et design, ce qu'on ne retrouve pas dans beaucoup de salons franchisés comme le nôtre » expliquent les gérants. Quatre employées vous attendent dans ce salon de coiffure

mixte où des coupes femmes, hommes et enfants sont possibles.

DES RECRUTEMENTS À VENIR

Il y a cependant une confusion à ne pas faire entre ce nouveau salon situé au 15 avenue de la Résistance et le salon Just Provost quelques bâtiments en amont de la même rue. « Depuis notre arrivée, plusieurs clients ont parfois confondu ce qui peut être préjudiciable même si ce n'est pas la faute de ce commerçant » commente Hassen Ben Alaya. Petite particularité du salon, il sera ouvert du lundi jusqu'au

samedi de 9h30 à 19h avec une ouverture spéciale à 9h le samedi et une fermeture à 20h le vendredi. « Nous sommes donc en recherche de différents profils. Nous recrutons des coiffeurs ou coiffeuses confirmés mais aussi en alternance ou apprentissage » expliquent les gérants. De quoi garantir de nouveaux emplois dans la Ville de Chelles.

Salon de coiffure Franck Provost
15 avenue de la Résistance
01 60 93 11 85 ou chelles-resistance@franckprovost.com

COMMERCE

BSGI, une agence immobilière



Installée depuis janvier 2021 à Chelles, l'agence immobilière BSGI est spécialisée dans les copropriétés. Gérant près de 14 000 biens immobiliers, le cabinet a donc ouvert une troisième antenne avenue du Maréchal Foch.

« Nous sommes 30 salariés répartis dans 3 agences à Torcy, Noisy-le-Grand et depuis 1 an, Chelles » commence Corinne Cattiaux, la Présidente de BSGI. Une agence immobilière spécialisée dans la gestion des copropriétés, « une caractéristique peu commune pour une agence immobilière indépendante » selon la Présidente. La native d'Emerainville connaît bien le métier, occupant auparavant un poste d'attachée de direction dans un autre cabinet à Noisiel. C'est pourtant Chelles qui a été choisie pour y installer cette troisième agence pour répondre « aux nombreuses sollicitations ».

MISER SUR LA PROXIMITÉ

L'installation d'une troisième antenne à Chelles n'est pas due au hasard, la demande y étant très forte et la ville étant très dynamique du point de vue de l'immobilier : « Nous souhaitons miser sur la proximité. Sur 14 000 logements, nous en avons à peu près 5 000 à Chelles, c'est 1/3 de notre travail environ » commente Corinne Cattiaux. La Ville de Chelles accueille donc un nouveau cabinet d'agence immobilière indépendante : « Nous sommes une entreprise à taille humaine et notre équipe est disponible et compétente pour vous apporter conseils et expertises » conclut la Présidente de BSGI.

BSGI
56, avenue du Maréchal Foch
coprobbsgi@gmail.com ou
01 60 35 46 10

Conférence

Les activités de février à l'Université Inter-âge

Au sein de l'Université Inter-âge Yvon Nique (UIA), cinq conférences vous sont proposées ce mois-ci à la Salle Albert Caillou.

Le jeudi 3 février, Marie-Claude Garel, Directrice de recherche honoraire à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), viendra évoquer la difficile question du cancer pour permettre aux Chellois de mieux comprendre cette maladie et modifier leur regard sur celle-ci. Le mardi 8 février, Julie Le Brun abordera la représentation de l'eau par la musique dans l'opéra. Dans le même esprit, Juan-Carlos Morales, Professeur de chant, retracera l'œuvre du compositeur Claude Debussy. Puis, dans le cadre du cycle « La statuaire à travers le temps », la doctorante Claire Sourdin expliquera la



statuaire au XVIII^{ème} siècle. Enfin, le jeudi 17 février l'ethnologue Gaël de Graverol présentera les Inuits, ce peuple autochtone du cercle Arctique. Une activité ludique adaptée à toute la

famille est également au programme : l'atelier bruitages où Elizabeth Anscutter proposera aux enfants de 6 à 15 ans de créer et d'enregistrer une bande-son sur des extraits de films le lundi 21 février !

À retenir :

- Jeudi 3 février : « **Le cancer sans tabou** », par Marie-Claude Garel
- Mardi 8 février : « **Visions de l'eau à l'opéra** », par Julia Le Brun
- Jeudi 10 février : « **Claude Debussy : le musicien de l'eau** », par Juan-Carlos Morales
- Mardi 15 février : « **la statuaire au XVIII^{ème} siècle** », par Claire Sourdin
- Jeudi 17 février : « **Inuits, peuple autochtones du cercle Arctique** », par Gaël de Graverol
- Lundi 21 février : **atelier bruitage**, par Elizabeth Anscutter (12 personnes participants).

HISTOIRE

L'Assemblée générale de la Société Archéologique et Historique de Chelles

La Société Archéologique et Historique de Chelles (SAHC) a entamé l'année 2022 par sa traditionnelle assemblée générale. Cette dernière s'est déroulée le samedi 29 janvier dans la salle Albert Caillou. Une date qui n'est pas anodine puisqu'il s'agissait de la commémoration de la fête de la Sainte-Bathilde, patronne de Chelles.

Dans le respect des gestes barrières, le public a été accueilli à partir de 14h le

samedi 29 janvier dernier. L'assemblée générale annuelle de la SAHC s'est en effet tenue dans la salle Albert Caillou. Créée en 1904 par le Chanoine Alfred Bonno, la SAHC a pour but de transmettre l'histoire de Chelles et le goût de la recherche historique et archéologique. Aujourd'hui présidée par Jean-Pierre Thoretton, la SAHC est à l'origine de nombreuses publications historiques et archéologiques sur la Ville de Chelles. Depuis 2005, la SAHC

édite également un petit bulletin annuel retraçant les travaux réalisés durant l'année.

LA CRYPTÉ DE SAINTE-BATHILDE ÉTUDIÉE

Une conférence était ensuite organisée avec pour thème "Les cryptes médiévales et le culte des Saints en Île-de-France et en Picardie". Présentée par Pierre Guillon, architecte-historien et chercheur à l'Université Picardie Jules Verne, elle a balayé quelques interrogations concernant les cryptes, des lieux encore aujourd'hui assez mystérieux. La crypte de Sainte-Bathilde, située aux emplacements des anciennes églises Sainte-Croix-Saint-Georges de Chelles a fait l'objet d'une présentation lors de cette conférence.

Mémoire

La gestion du budget à l'époque de l'Abbaye Royale

Place forte du pouvoir royal, Chelles s'est développée autour de l'Abbaye Royale. Fondée officiellement vers 656 par Sainte Bathilde, épouse de Clovis II, l'Abbaye Royale de Chelles était un lieu de pouvoir de la Ville jusqu'à sa disparition en 1792.



Gravure de l'Abbaye royale de Chelles.

LES IMPÔTS COMME SOURCE DU POUVOIR FINANCIER DE L'ABBAYE DE CHELLES

Le cens, la taille, la gabelle... Ces anciens impôts n'existent plus mais ont fait partie du mode d'imposition des Français au Moyen-Âge. Pour le pouvoir ecclésiastique, l'impôt principal était la dîme. Un impôt versé par les citoyens au pouvoir religieux en place. L'Abbaye Royale percevait ainsi des droits comme une partie de la dîme dont elle reversait une partie aux curés. L'Abbesse, en tant que seigneur des lieux percevait également un droit de halle, un droit de corvée ou encore un droit de coutume entre autres. Si aucun document des Archives Municipales de la Ville ne peut attester de cela, il convient de considérer l'Abbesse de Chelles comme une gestionnaire d'une certaine somme d'argent considérée dès lors comme un budget. Un "budget primitif"

qui sera alloué dans son extrême majorité aux dépenses courantes de l'Abbaye. Ces dernières serviront aussi à nourrir les personnes présentes à l'Abbaye, environ 80 personnes, mais également à payer les jardiniers ou encore les travaux nécessaires pour le bâtiment.

PAS DE COMMUNE, PAS DE BUDGET

La notion même de budget telle qu'on l'entend n'existe pas du temps de l'Abbaye Royale. Cette dernière reste centrée sur elle-même et ne s'occupe pas de payer ou d'entretenir ce qui existe à l'extérieur. En tant que seigneur du lieu, l'Abbesse de Chelles fait rentrer de l'argent mais pour l'Abbaye et son fonctionnement seulement. Certains impôts peuvent cependant être réutilisés pour rénover des routes, des chemins voir des ponts par exemple. C'est notamment le cas de la Corvée, qui était un impôt en nature payé par les hommes par le biais

de travaux. Cette corvée était justement utilisée pour l'entretien des voiries. Cela restait cependant très limité montrant bien l'inexistence d'un quelconque budget. L'Abbaye Royale et l'Abbesse de Chelles avait également quelques biens en dehors de la Ville, des biens acquis sous forme de dons de certains fidèles. L'Abbaye pouvait également s'impliquer dans des rentes accordées à des sœurs ou à des religieux d'autres villes. Plusieurs quittances sont ainsi conservées par la Direction des Archives Municipales de la Ville et parmi elles, on peut retrouver deux documents de 1586 concernant deux rentes. Une pour l'Evêque de Meaux et une pour une sœur religieuse de l'Abbaye. Il n'en reste pas moins que la notion de budget communal n'existe pas à l'époque de l'Abbaye Royale même si elle récolte une part des impôts mis en place.

DES TRANSACTIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Centrée sur elle-même, l'Abbaye Royale en sa qualité de lieu de pouvoir va également interagir avec l'extérieur de ses murs. Ainsi, lorsque le curé de l'église Saint-Georges fait valoir à l'abbesse, au XIII^e siècle, que son église tombe en ruine, elle n'accepte de prendre en charge la dépense relative aux travaux qu'en échange d'un certain nombre de compensations. Un autre document du 5 novembre 1716 fait précisément état d'une somme reçue par un certain Monsieur Thiery pour l'usage d'un pressoir de la Ville. Un pressoir, qui appartenait donc à l'Abbaye et qu'elle a loué dans un espace restreint dans le temps, à la manière d'un contrat de location classique. Ce document, signé par Agnès de Villars, Abbesse de Chelles, montre cette ouverture avec les différents lieux de la Ville. Ces sommes d'argent ou ces contreparties acquises grâce aux propriétés de l'Abbaye continueront d'être utilisées pour l'Abbaye seulement. Ce système cessera à partir de 1787 avec la mise en place des municipalités élues et l'apparition des premières traces de budget communal.



HOMMAGE À FERNAND VILAIN

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Fernand Vilain survenu le 21 janvier 2022. Ancien pompier de Paris puis pompier volontaire de Chelles, il était également très impliqué au sein de l'association USO Chelles section athlétisme. Membre du comité directeur de 1985 à 1995, il a pris la présidence de l'association trois années durant de 1995 à 1998. Médaillé de la Ville de Chelles, Fernand Vilain avait ensuite pris sa retraite dans le sud de la France, à Sisteron, avec son épouse.

La Mairie de Chelles adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



VOTRE SOCIÉTÉ DE COUVERTURE ZINGUERIE



**31 bis av. de la Résistance
77500 CHELLES
01 60 20 16 33**

contact@celeste-couverture.com

Du Mardi au Vendredi :
9h00-12h30

Après-midi uniquement
sur rendez-vous

   CELESTECOUVERTURE

www.celeste-couverture.com



ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.



ellor.fr

Elor enseignement
Direction Régionale Collectivités Territoriales Ile-de-France
T+33 01 49 84 50 70

ellor 

 **Intermarché**
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

**FÊTEZ LES
Amoureux**

Route de Montfermeil - ZAC Plain-Champs
77500 CHELLES - 01 60 20 90 90

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00
Le dimanche de 8h30 à 13h00

STATION 24h/24

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS, RECYCLABLES ET VERTS



DÉCHETS MÉNAGERS (attention, collecte en soirée)

Bac grenat à sortir le jour de la collecte avant 18h pour les collectifs et 19h pour les pavillons. Ils sont à rentrer avant 9h le lendemain de la collecte

Secteur 1, 3 et 5 : mercredi et samedi

Secteur 2, 7 et 9 : lundi et jeudi

Secteur 4, 6 et 10 : mardi et vendredi

Secteur 8 : lundi, mercredi, vendredi et dimanche.

Avenue de la Résistance, avenue Foch, rue Eterlet et rue Gambetta



DÉCHETS RECYCLABLES (EMBALLAGES, PAPIER, VERRE)

Bacs jaunes et verts à sortir la veille de la collecte à partir de 19 h et avant 5h le jour de la collecte. Ils sont à rentrer le jour même, après la collecte.

Les déchets recyclables sont collectés une fois par semaine.

Secteur 1, 2 et 10 : mardi - **Secteur 3 et 6** : mercredi - **Secteur 4, 5 et 7** : jeudi - **Secteur 8** : avenue Foch : lundi ; avenue de la Résistance, rues Éterlet et Gambetta : jeudi - **Secteur 9** : lundi.

À COMPTER DU 4 OCTOBRE 2021, LES EMBALLAGES EN VERRE SERONT COLLECTÉS UNE FOIS TOUTS LES 15 JOURS.

Bacs verts à sortir la veille de la collecte à partir de 19h et avant 5h le jour de la collecte. Ils sont à rentrer le jour même, après la collecte

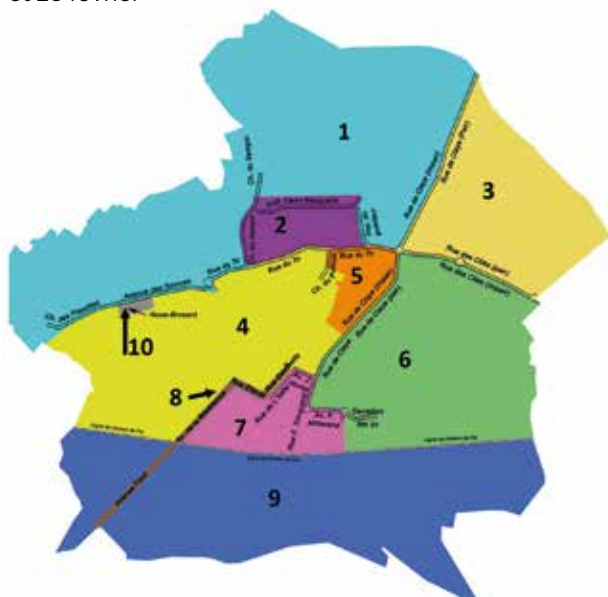
Secteur 1, 2 et 10 : les mardis et des semaines impaires 1 et 15 février

Secteur 3 et 6 : les mercredis et des semaines impaires 2 février et 16 février

Secteur 4, 5, 7 et 8 (avenue de la Résistance, rues Eterlet et

Gambetta) : les jeudis et des semaines impaires 3 et 17 février

Secteur 8 (avenue Foch) et 9 : les lundis des semaines impaires 14 février et 28 février



Pour retrouver les jours de collecte des différents déchets par rue, rendez-vous sur www.sietrem.fr, rubrique « Nos déchets » - Les calendriers de collecte - Chelles - Recherche par rue. Pour tous renseignements sur les déchets, contactez le Sietrem : 0800 770 061 (appel gratuit).

COLLECTE DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

Afin d'offrir un cadre de vie toujours plus agréable aux Chellois, la Ville travaille activement avec le SIETREM pour proposer des rues propres et faciles d'accès pour les piétons et les poussettes. C'est pourquoi, la municipalité rappelle aux commerçants et aux professionnels qu'ils ne doivent pas entreposer leurs déchets à même le sol. Seules les ordures ménagères placées dans les conteneurs du SIETREM, et dans une limite de 1500 litres par semaine sur l'ensemble du site de l'activité professionnelle – correspondant à la capacité des bacs mis à disposition – sont prises en charge par le syndicat dans le cadre des collectes qu'il assure pour la Ville. Au-delà de cette limite et pour tous les autres déchets (verts, recyclables y compris les cartons et bidons d'huiles usagées, encombrants et déchets d'activités), les professionnels sont invités à souscrire à un contrat d'enlèvement spécifique auprès d'une entreprise spécialisée. Pour respecter les obligations de valorisation des déchets d'activité économique, conformément aux dispositions du décret 2016-288 du 10 mars 2016 (code de l'environnement).

Renseignements : Service propreté / 01 60 20 99 47

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

À sortir la veille après 19h

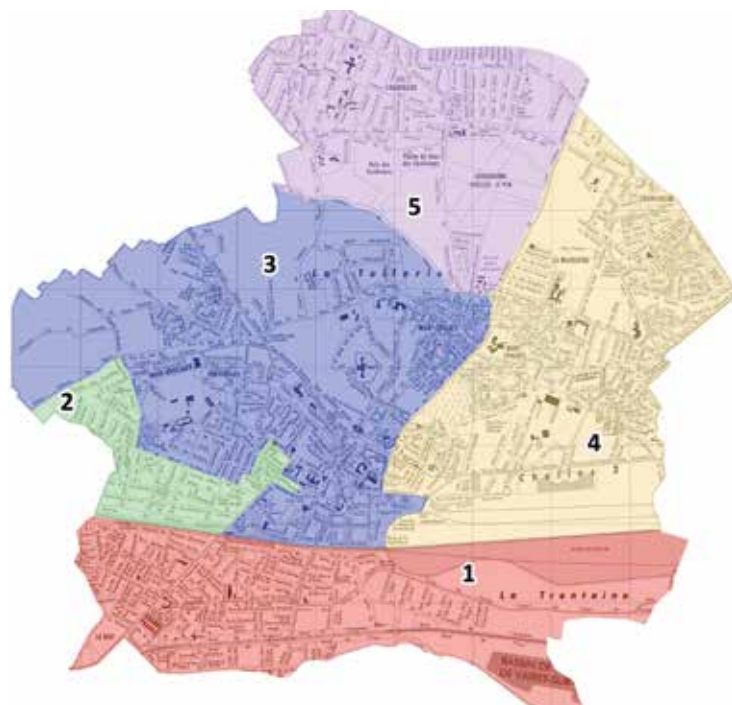
Secteur 1 : 1^{er} mardi du mois -> 1 février

Secteur 2 : 4^e mercredi du mois 23 février

Secteur 3 : 2^e mardi du mois -> 8 février

Secteur 4 : 2^e mercredi du mois -> 9 février

Secteur 5 : 2^e jeudi du mois -> 10 février



COLLECTE EN PORTE À PORTE

En plus de la collecte mensuelle d'encombrants organisée par le SIETREM, il est proposé aux Chellois un service d'enlèvement limité à 1.5m³ sur rendez-vous effectué par le service propreté urbaine sur simple appel téléphonique gratuit au 06 82 10 10 21. (exclus de ce dispositif : les végétaux, les déchets de chantiers, les huiles de peintures et les pièces automobiles).

CONCERTS

Les Cuizines
38, rue de la Haute Borne

POUPIE • MICHEL

Vendredi 4 février à 20h30
Tarifs : 11€/14€/16€

HYPNO5E • DELUGE

Vendredi 11 février à 20h30
Tarifs : 11€/14€/16€

REGARDE LES HOMMES TOMBER • HANGMAN'S CHAIR

Samedi 12 février à 20h30
Tarifs : 11€/14€/16€

THÉÂTRE

Théâtre de Chelles
Place des Martyrs de Châteaubriant

FESTIVAL SOLO

Jusqu'au 5 février
Programme complet sur le site internet
du théâtre : theatredechelles.fr ou au
01 64 210 210

THÉÂTRE I ALABAMA SONG

Vendredi 11 février à 20h30
Tarif : 12 à 16€ / durée : 1h25 / tout public
dès 13 ans

CONFÉRENCES

Université Interâges
Salle Albert Caillou,
21 avenue Albert Caillou

LITTÉRATURE - « GEORGE ORWELL OU LA DEFENSE DE LA LIBERTÉ »

Par Olivier Macaux.
Mardi 1^{er} février de 14h à 16h

FIL ROUGE - « VISIONS DE L'EAU À L'OPÉRA »

Par Julia Le Brun.
Mardi 8 février de 14h à 16h

CYCLE LA STATUAIRE À TRAVERS LE TEMPS - « LA STATUAIRE AU XVIII^{ème} SIÈCLE »

Par Claire Sourdin.
Mardi 15 février de 14h à 16h

CYCLE CIVILISATIONS D'AILLEURS - « INUIT, PEUPLES AUTOCHTONES DU CERCLE ARCTIQUE »

Par Gael de Graverol.
Jeudi 17 février de 14h à 16h

EXPOSITIONS

EXPOSITION « APPEL EN ABSENCE » DE ELSA FAUCONNET

Jusqu'au dimanche 27 mars.
Horaires d'ouverture : samedis et
dimanches de 15h à 18h.
Centre d'Art Les Eglises

CINÉMA

Cinéma Etoile Cosmos,
22 avenue de la Résistance

CINÉ-ATELIER AVEC PROJECTION DU FILM « JARDINS ENCHANTES »

Samedi 5 février à 10h30
Atelier jardinage avec l'association Graine
Urbaine et Pépins Production.
Tarif unique : 5€ / à partir de 4 ans.
Réservation obligatoire à la caisse du
cinéma ou par mail :
fanny@etoile-cinemas.com

CINÉ-GOUTER À EMPORTER AVEC PROJECTION DU FILM « LE CHANT DE LA MER »

Mercredi 9 février à 14h
En partenariat avec le réseau des mé-
diathèques Paris-Vallée de la Marne et Bio-
coop. Tarif unique : 5€ / à partir de 6 ans.

CINÉ-FRISSEMENT AVEC LA PROJECTION DU FILM « SCREAM 5 » EN VF

Vendredi 11 février à 20h20
Tarif unique : 5€ et places disponibles à
l'achat sur le Pass Culture.

CINÉ-ATELIER AVEC LA PROJECTION DU FILM « VANILLE »

Samedi 19 février à 10h30
Tarif unique : 5€
Réservation obligatoire à la caisse du
cinéma ou par mail :
fanny@etoile-cinemas.com

ANIMATIONS

SPECTACLE DES SHOW COPAINS

Dimanche 6 février à 15h
Salle Albert Caillou, 21 avenue Albert
Caillou. Entrée libre

CERCLE CHANSONNIERS

Dimanche 20 mars à 15h
Salle Albert Caillou, 21 avenue Albert
Caillou. Entrée libre

SPORT

CHELLES RANDO

L'association propose de nombreuses
sorties :
Dimanche 6 février 2022 pour l'Isle-
Adam
Dimanche 27 février pour la forêt de
Rambouillet
Renseignements et inscriptions au
07 81 27 32 68
ou à acoudray2@gmail.com

ESPACE DANSE

Ecole de danse enfants adolescents et
adultes. Eveil, classique, jazz, hip hop,
street dance, hip hop break-dance, gir-
ly sur talons, dancehall, pilâtes, yoga,
stretching, spectacle présenté au TAC
en décembre et en juin au Théâtre de
Chelles.

En face du 45 rue Bobby Sands à
Chelles

Contact : 01 64 21 22 14
ou espacedanse.org

MOUVEMENT CORPS ET DANSE

Reprise des cours le 13 septembre.
Country, Modern Jazz, Danse de salon,
flamenco, contemporain, pilâtes et
yoga..

Contact : 06 30 11 93 65
Site : www.mcdanse77.com
Facebook : [mcdanse77](https://www.facebook.com/mcdanse77)

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHELLOISE (GVC)

L'association propose un choix de 49
cours par semaine, pour tous publics
(adultes, seniors) selon leur forme phy-
sique et leurs disponibilités. En salles
(durant les travaux du gymnase de la
Noue Brossard les cours sont dispensés
à la bibliothèque Georges Brassens et au
gymnase Bianco, salle aux Coudreaux
et salle Chanteclair à Brou) en extérieur
(Marche Nordique, Randonnée), gym
aquatique. Cours spécifiques mal de dos,
« Rose Pilates » destiné aux personnes
présentant ou ayant présenté une patho-
logie du sein.

Contact : 07 77 16 04 68
Site : gvc-sportsante.fr
Mail : [loise@gmail.com](mailto:gymnastiquevolontairechel-
loise@gmail.com)

COURS ET FORMATIONS

THÉÂTRE DU SONGE D'OR

Cours de théâtre contemporain pour les
enfants, les adolescents et les adultes.
L'improvisation, la diction, la confiance en
soi, prendre la parole en public, concours
d'éloquence et spectacle de fin d'année.
Rens : 01 64 21 22 14
ou theatresongedor.org

ECHECS

Cours collectifs pour jeunes le samedi
après-midi
Salle Pasteur, 29 rue Pasteur
Renseignements :
M. Tridon 06 20 36 49 39

APPRENDRE LE CHINOIS AVEC L'ASSOCIATION C.C.I.P

Au Centre d'arts plastiques (rue Verdun) et au centre Ameller (près de la piscine) les samedis et les dimanches.

Public concerné : les petits et les grands, débutant, faux-débutant, intermédiaire et avancé.

Tarifs : renseignés par téléphone ou par mail.

Renseignements : 06 59 80 72 46
ou info@ccip-france.fr
www.iccfrance.fr

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

DON DU SANG

Avec la participation de l'ADSBR

Jeudi 17 février de 15h à 20h

Centre culturel, place des Martyrs de Châteaubriant

Collecte sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

FRANCE PARKINSON – OUVERTURE DE L'ANTENNE DE CHELLES

Résidence Henri Trinquand, 9 rue Château Gaillard. Le Comité 77 France Parkinson vous accueille tous les vendredis après-midi de 14h à 17h pour un groupe de parole et le dernier vendredi du mois une réunion/débat.

Renseignements : 06 16 87 46 87
comite77@franceparkinson.fr

FRANCE ALZHEIMER – SECTEUR CHELLES

Pour ne pas rester seul(e) face à la maladie, l'association propose à la résidence Henri Trinquand des groupes de Paroles et des ateliers de Relaxation pour les aidants mais aussi des ateliers de bien-être pour les malades accompagnés de leurs aidants. Inscriptions au 06 24 57 95 53 (bénévole FA 77).

À Chelles des groupes de paroles pour les aidants, les prochains ayant lieu le mercredi 16 février, des ateliers de relaxation pour les aidants et des ateliers bien-être pour les malades accompagnés de leurs aidants.

Renseignements au 06 24 57 95 53

ASSOCIATION CENTRE 77

L'association Centre 77 vous propose un atelier hebdomadaire de stimulation cognitive. Votre mémoire vous agace, vous inquiète, par ses petits aléas ? Rejoignez-nous le lundi matin, pour 1h30 de « gym du cerveau » dans une ambiance conviviale et ludique. Pendant ces séances, nous faisons travailler tous les aspects de la cognition (capacités at-

tentionnelles, mémoire visuelle, compétences numériques, logique, mémoire de travail, représentation mentale...) chacun y trouve son compte !

Animé par une psychologue spécialisée. Inscription trimestrielle au 06 82 60 89 42 (90€ les 11 séances, hors vacances scolaires).

Centre 77 prévention – 23, rue du Général Leclerc 77540 Rozay en Brie

Respect des contraintes sanitaires en vigueur. Un minimum de 15 personnes inscrites est requis pour l'ouverture de l'atelier.

BÉNÉVOLAT

LA CHORALE « LA CHANTEREINE »

La chorale La Chanteraine vous accueille toujours dans ses répétitions, que vous soyez soprano, ténor, alto ou basse, pour chanter un répertoire varié avec une cheffe de chœur professionnelle, dans une ambiance détendue et chaleureuse, même si vous ne connaissez pas le solfège.

Rejoignez-nous à Brou sur Chanteraine, 3 rue des roses (portail à droite de La Poste) le mardi soir de 20h30 à 22h30, salle Barbara.

A bientôt !

Renseignements : 06 12 38 04 52

LES CIBOULETTES

Les ciboulettes recherche des bénévoles pour la table ronde. Vous aimez cuisiner et avez une bonne dose d'énergie ? Vous êtes disponibles **régulièrement les jeudis toute la journée (de 10h à 16h au moins une fois par mois).**

Alors écrivez-nous à :
contact@lesciboulettes.org

CHEL'LOISIRS

Pour son activité « Randonnée », Chel'Loisirs souhaite étoffer son équipe d'animateurs bénévoles. Une formation par la Fédération Française de Randonnée Pédestre sera offerte aux candidats intéressés.

Contactez nous au 06 61 72 35 64
ou par mail à l'adresse :
clubchellois@wanadoo.fr

LA CHORALE « LA CHANTEREINE »

La Chanteraine recrute des choristes hommes et femmes de tous pupitres (soprano, alto, ténor, basse). Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège mais juste d'avoir une énorme envie de chanter en chœur ! 1ère séance d'essai gratuite.

Répétitions le mardi soir de 20h30 à

22h30, salle Barbara (derrière la Poste de Brou sur Chanteraine).

Renseignements : 06 12 38 04 52
ou 06 83 41 69 78

ASSOCIATION GRAINE URBAINE

L'association Graine Urbaine recherche des bénévoles qui souhaitent s'investir dans ses projets écologiques et sociaux notamment dans son jardin partagé de la Rivière des Dames, situé rue Houssa Ouaid.

Contact : Magali LOPEZ
graineurbainechelles@gmail.com
06 09 41 83 71
www.graine-urbaine.fr

ASSOCIATION VAINCRE CONTRE LE CANCER SOLIDAIEMENT (AVACS)

Recherche des bénévoles en salle de chimiothérapie à l'Hôpital privé Marne Chanteraine. La mission consiste à accompagner les patients pendant leur période de soins, proposer une boisson, être à leur écoute et les orienter vers les personnes qualifiées.

Si vous avez un peu de temps libre,
contactez le 06 81 01 01 24

Le pass sanitaire peut vous être demandé pour assister aux spectacles, concerts et événements.

Chellesmag'

L'adresse mail :
chellesmag@chelles.fr vous permet désormais d'envoyer vos demandes de publications sur le Chelles 'Mag ainsi que sur l'agenda du site internet de la Ville.

• Demande de publication dans la rubrique bloc-notes de Chelles'Mag :

ANNONCES À ENVOYER AVANT LE 17 DE CHAQUE MOIS.

• Demande de publication dans l'agenda du site de la ville :

ANNONCES À ENVOYER AVANT LE 20 DE CHAQUE MOIS.

Éléments à fournir : intitulé de la manifestation, date, lieu, tarif, public concerné, contact.

Éléments en haute définition ou affiche format PDF, intitulé de la manifestation, date, lieu, tarif, public concerné, contact.

Ambulances des Elfes

Hospitalisation
Dialyse
Radiothérapie
Chimiothérapie
Consultation
Rééducation

Toutes distances
7j/7j 24h/24h

Tél : 01 60 53 36 31

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

**PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE**

**VOTRE AGENCE
POUR CHELLES**
01 75 73 42 38

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com

Afonso & Oliveira®
Travaux de rénovation
www.aorenov.fr

*Besoin de travaux de
rénovation chez vous ?*

Rénovations complètes de
maisons et appartements
Depts. 75,77,93,94

Saint Valentin

Pour toutes questions et
demande de devis
gratuit:
06 64 83 96 75
contact@aorenov.fr

Notre rigueur, savoir-faire et expériences
de plus de 25 ans au profit de vos travaux

DEMATHIEU BARD

INDÉPENDANCE ET SAVOIR-FAIRE

DEMATHIEU BARD est l'un des principaux acteurs indépendants français des secteurs de la Construction et de l'Immobilier.

Notre Groupe est reconnu pour ses expertises techniques en infrastructure, Génie Civil, bâtiment et promotion immobilière.

Nos savoir-faire et notre implantation au cœur des territoires nous permettent d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets, des plus courants aux plus complexes.

**DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION
DIRECTION RÉGIONALE EST**
Agence Marne-la-Vallée
35 bis avenue St Germain des Noyers
77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES
Tél: +33 1 64 12 69 44

www.demathieu-bard.fr

Hôtel de Ville

Parc du Souvenir-Émile Fouchard 77500 Chelles - Tél. : 01 64 72 84 84

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 février 2022 à 18h30

En raison de la crise sanitaire, le lieu sera indiqué sur le site de la Ville

www.chelles.fr

(Port du masque obligatoire)

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL CENTRAL**Lundi, mardi, mercredi et vendredi :**

de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Jeudi : de 12 h à 17 h 30**Samedi :** de 9 h à 12 h 30**Téléphone :** 01 64 72 84 84**LE SERVICE ENCAISSEMENT-FACTURATION POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE (ELIOR) EST OUVERT :**

- Lundi et mercredi de 9 h à 12 h 30

- Mardi et jeudi : de 14 h à 17 h 30

MAIRIE ANNEXEEspace de Proximité et de Citoyenneté
Marcel Dalens

35 avenue Delambre

01 64 72 88 34

Lundi, mercredi : 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30**Mardi :** 14 h à 17 h 30**Jeudi :** 9 h à 12 h 30 / 13 h 15 à 16 h 30

uniquement pour les rendez-vous avec l'écrivain public / 14 h à 17 h 30 en accueil libre

Vendredi : 9 h à 12 h 30 sur rendez-vous et de 14 h à 17 h 30**HORAIRES D'OUVERTURES DE L'ESPACE SOLIDARITÉS**Centre Communal d'Action sociale
Insertion - Logement - Handicap - Santé**Lundi, mardi, mercredi et vendredi :**

de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Jeudi : de 12 h à 17 h 30**Téléphone :** 01 64 72 84 96**Mail :** social@chelles.fr**ESPACE D'INFORMATIONS ET D'ANIMATIONS SENIORS ALBERT BOUTON**

Rue des Frères Verdeaux

01 64 72 85 51 - seniors@chelles.fr**Lundi, mardi, mercredi et vendredi :**

9 h à 12 h 30 et de 14 h-17 h 30

Jeudi : 14 h-17 h 30**PERMANENCES DES SERVICES****Services techniques :** 01 64 72 85 85**Police municipale - Poste principal :**

01 64 72 55 55 accueil physique de 7 h 30

à 20 h du lundi au Samedi et accueil

téléphonique 7/7 jours et 24 heures /24.

Police nationale : les officiers assurent

une permanence le mardi de 17 h à 19 h.

Pour prendre rendez-vous : 01 60 93 20 00**LES NUMÉROS D'URGENCE****Police Secours : 17****Commissariat de Police nationale :**

01 60 93 20 00

Pompiers : 18 ou 01 64 72 46 00**SOS Médecins :** 08 25 33 36 15**Samu :** 15**Urgences dentaires :** 08 92 23 11 28**Ambulances :** 01 60 08 48 51**Pharmacies de garde : s'adresser au****commissariat de Police nationale****au 01 60 93 20 00****Urgences vétérinaires : 01 47 46 09 09****L'ASSOCIATION CHELLOISE D'ÉCOUTE ET D'AIDE AUX FEMMES (ACEAF)**

Reçoit sur rendez-vous les mardis,

jeudis, ou vendredis

Appeler le 07 71 25 79 89 tous les jours

de 8 h à 20 h ou par mail :

aceaf77500@gmail.com**PERMANENCE DE LA SÉNATRICE CLAUDINE THOMAS**Dans le cadre de ses fonctions parlementaires au Sénat, il est possible de la contacter aux adresses suivantes : c.thomas@senat.fr ou permanenceclaudinethomas@gmail.com**Téléphone :** 01 64 68 72 60**PERMANENCE DE LA DÉPUTÉE STEPHANIE DO**

Dans le cadre de ses fonctions parlementaires à l'Assemblée nationale, il est possible de la contacter aux adresses suivantes :

www.stephaniedo.fr/permanenceou www.stephaniedo.fr/contact

Permanence : 28, Avenue François

Mitterrand 77500 Chelles

PERMANENCES JURIDIQUES À LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROITDédiées à l'aide aux victimes et à la médiation judiciaire, ces permanences ont lieu les 2^e, 4^e et 5^e lundis du mois, sur rendez-vous, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Maison de la justice et du droit - 71-73

rue du Tir. Pour prendre rendez-vous :

01 72 84 62 85

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIELa déchetterie de Chelles, située rue de la Briqueterie, est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et de 9 h à 13 h le dimanche. Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des futures annonces gouvernementales. Plus d'informations sur : www.sietrem.fr. Téléphone : 0 800 770 061 (service et appel gratuits). Mail : info@sietrem.fr**LA NAVETTE DU BASSIN CHELLOIS**Effectuez vos réservations via l'application mobile La Navette du Bassin Chellois ou via le site internet www.lanavettebassinchellois.fr
Numéro de téléphone : 01 60 05 05 55**DOCUMENTATION**Les programmes des événements ainsi que les plans de la ville et les différentes brochures éditées par la municipalité sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur www.chelles.fr**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022**

enquête, un nombre d'adresses est tiré au sort par l'INSEE et seules ces adresses seront recensées pour 2022. Se faire recenser a été rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de la Ville.

FACILITEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE EN VOUS CONNECTANT À : MonEspaceChellois.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une gestion budgétaire rigoureuse qui porte ses fruits

Il nous a fallu redoubler d'efforts, faire des choix difficiles et réaliser un plan d'économies inédit pour en arriver là où nous en sommes aujourd'hui, c'est-à-dire dans une situation financière stable et équilibrée. Souvenez-vous en 2014, notre Ville prise dans la spirale du surendettement risquait alors une mise sous tutelle. Sans une action immédiate pour retrouver une gestion budgétaire saine, nos services publics auraient été dégradés et notre fiscalité alourdie. Bien que cette situation découle de la gestion de l'ancienne majorité, nous avons, en responsabilité, choisi le chemin de l'effort, de la persévérance et de la rigueur pour sortir de cette situation alarmante. Bien sûr, il aurait été plus simple de céder à la facilité qui consiste à augmenter les impôts locaux. Cependant, il n'était pas question pour nous de faire peser tous les efforts sur les Chellois et de réduire leur pouvoir d'achat. À l'inverse, pour la 8ème année consécutive, il n'y aura aucune

augmentation des taux d'imposition municipaux, grâce aux économies réalisées. Avec une organisation désormais plus efficace des services de notre collectivité, nous avons également pu obtenir de nombreuses subventions. Pour chaque projet d'envergure, toutes les démarches sont systématiquement engagées vers les collectivités et organismes compétents afin de bénéficier d'aides financières. Cela nous a permis d'obtenir plus de 20 millions d'euros depuis 2014. Face à la baisse des dotations de l'État, ces ressources sont d'autant plus précieuses et nous permettent de concrétiser de grands projets comme la construction du collège Simone Veil, la rénovation de l'avenue des Sciences ou encore la construction d'un nouveau gymnase.

**Bien ensemble à Chelles,
avec Brice Rabaste.**

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Malgré les promesses, vos impôts vont bel et bien augmenter. La stratégie du maire qui consiste à construire toujours plus afin d'accueillir de nouveaux Chellois imposables, dans le but de recueillir plus de recettes fiscales, n'est pas viable à long terme. En effet, l'accueil de nouveaux Chellois nécessite des investissements lourds à l'heure où nos écoles, nos crèches et nos routes sont déjà saturées. Ainsi, ces nouveaux Chellois, par leurs impôts, ne feront que financer l'augmentation des services générés par leur venue. La ville doit revoir sa stratégie. Afin de générer plus de recettes pour la ville tout en diminuant la pression fiscale sur les ménages Chellois, la mairie doit faire preuve de volontarisme en incitant les entreprises à s'installer sur notre territoire:

la relance de notre centre commercial, le développement de nos zones industrielles et l'occupation des baux commerciaux vacants en ville sont vitaux. Chelles doit avoir une politique de développement économique claire, avec des objectifs quantifiables et des indicateurs d'évaluation. Aujourd'hui le maire navigue à vue et se contente de construire toujours plus en augmentant les impôts des Chellois, car si les taux d'imposition municipaux n'ont pas augmentés, Brice Rabaste a voté l'augmentation du taux départemental de la taxe foncière, passé de 15,7% à 18%, soit une hausse de +15%! Dire aux Chellois qu'on s'engage à ne pas augmenter leurs impôts locaux d'un côté mais le faire de l'autre, c'est indécent.

Pour les Chellois

Alors que des villes comme Savigny-Le-Temple équipent l'ensemble des écoles et des crèches des capteurs de CO2 pour protéger les enseignants et les enfants, Brice Rabaste ne fait presque rien. En plus des capteurs de CO2, nous demandons au maire de distribuer des masques FFP2 à tous les personnels en contact avec les enfants et la petite enfance. La situation n'a jamais été aussi grave en ce moment hivernal propice à la propagation du virus. Au-delà de ce qui précède,

les nombreuses constructions dans la ville sans prise en compte des enjeux en matière d'équipements, la baisse de l'attractivité commerciale de la ville, l'état de la voirie, la non maîtrise des dépenses de fonctionnement sont des points à inscrire au bilan du maire. Très belle année à vous. Lydie AUTREUX/Hervé AGBESSI

Chelles Avec Vous

Privilégier les « constructions inspirées du patrimoine traditionnel de Seine-et-Marne », telle est la ligne à Chelles...

Pourtant, avec les programmes d'ampleur à venir de l'entrée Sud dit « Métin » ou des quartiers de l'Aulnoy / Castermant, la logique aurait voulu que les objectifs soient avant tout de permettre l'accès à un logement de qualité à tous, quel que soit le revenu, ainsi que l'adaptation au changement climatique à travers l'isolation ou la consommation énergétique.

O.Gil – Pour Chelles

Pour Chelles

TRIBUNE NON COMMUNIQUÉE À CE JOUR

Rassemblement pour Chelles

FVE a demandé l'installation de composteurs de quartiers depuis plus d'un an. Il y a un accord du Sietrem et nous avons déjà identifié des lieux possibles, en lien avec les habitants. Ce projet, diminuant les ordures dans nos poubelles et favorable à l'environnement, entièrement GRATUIT pour la ville, traîne dans les tiroirs de la mairie sans que l'on sache pourquoi. Nous avons demandé une audience au maire pour lui remettre les signatures de la pétition des Chellois. Soyons concrets Maintenant !

Faire ville ensemble



LA COMPAGNIE DU LIT

30€

**OFFERTS TOUS
LES 100€ D'ACHAT⁽¹⁾**



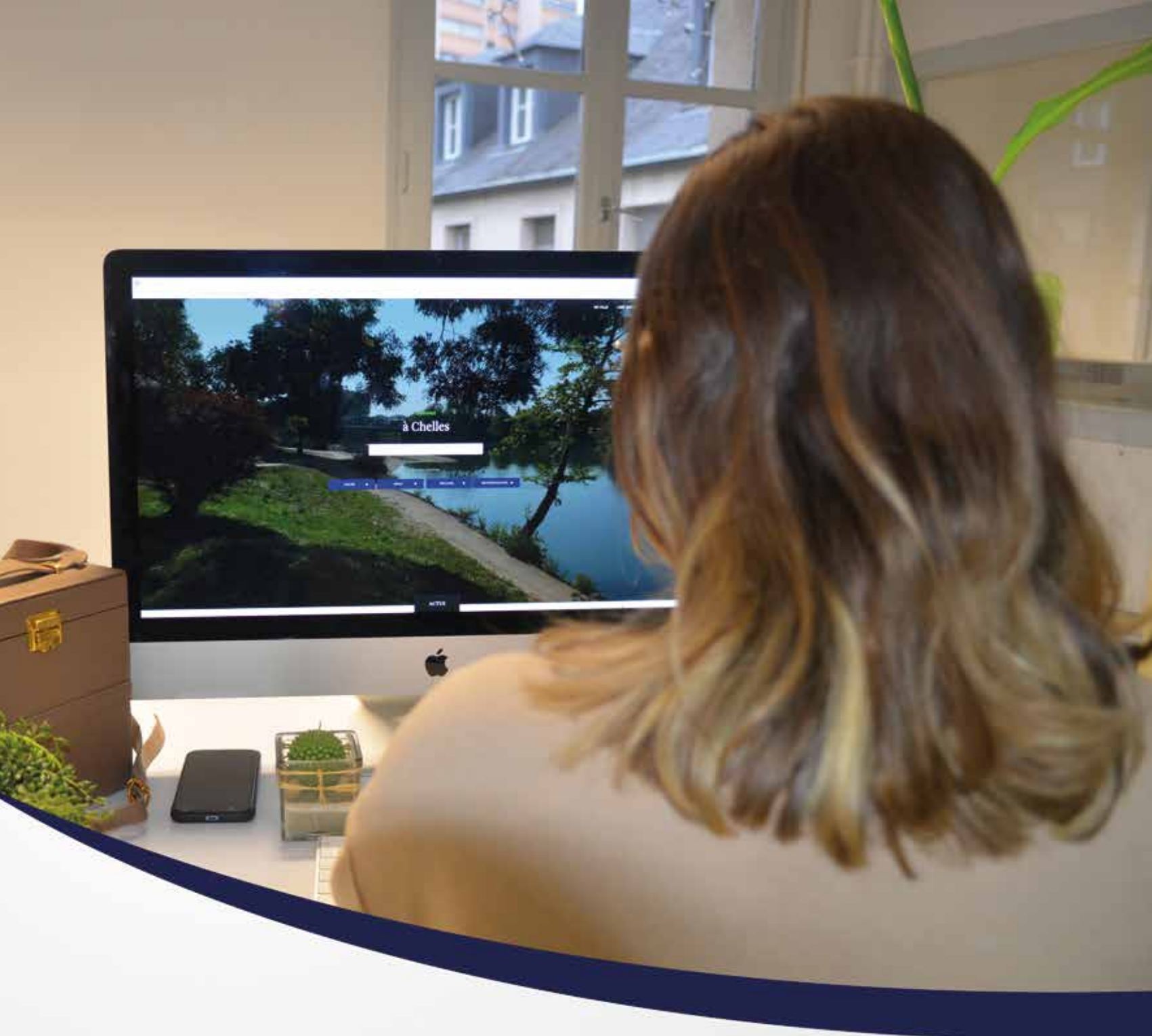
LES **PRIX**
Givrés

(1) Offre valable du **09 FÉVRIER** au **06 MARS 2022**, sur l'intégralité des produits (hors Tempur, modèles d'exposition et linge de maison) et des services proposés, dans la limite des stocks disponibles. Remise déduite en caisse.

CHELLES

125, Av. du GENDARME CASTERMANT (Parking CONFORAMA) - Tél. : 01 60 08 29 34

LACOMPAGNIEDULIT.COM



*Rendez-vous
sur le nouveau site*

🔍 www.chelles.fr

